

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée à tous les contribuables de la Ville de Pohénégamook, que le conseil municipal de la Ville de Pohénégamook a adopté, les règlements suivants :

P.-452 Règlement sur les modalités de publication des avis publics
(Adopté le 2 novembre 2020)

P.-459 Règlement fixant les différents taux de taxation 2021
(Adopté le 11 janvier 2021)

QUE ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

QUE compte tenue des restrictions d'accès à l'hôtel de Ville en temps de pandémie, toute personne intéressée pourra consulter lesdits règlements en communiquant avec la soussignée à l'adresse courriel suivante : gbouffard@pohenegamook.net

DONNÉ À POHÉNÉGAMOOK,
ce 15^{ième} jour de janvier 2021

Original signé par

Ginette Bouffard, greffière

Certificat de publication

Je, soussignée, Ginette Bouffard, greffière, confirme que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, le 15 janvier 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Pohénégamook, ce 15 janvier 2021

Original signé par

Ginette Bouffard, greffière